



IFJ Lex

Édition périodique : 27 avril 2021

Infos générales concernant la newsletter juridique 'IFJ Lex'

Au travers de cette lettre d'information périodique, l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ) souhaite vous informer de la législation (imminente) et des activités au sein des différents arrondissements judiciaires ainsi que des autorités nationales et internationales partenaires.

L'objectif de ces actualités est de vous donner un aperçu des informations et documents en circulation dans le monde judiciaire et d'améliorer le partage de connaissances entre les autorités judiciaires.

Langue

Certains documents ne sont disponibles qu'en néerlandais, en français ou en anglais.

Rubriques

Les rubriques clés peuvent différer d'une newsletter à l'autre selon les informations reçues.

Banque de données IFJ Lex

Souhaitez-vous retrouver tout le contenu de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex' dans un seul endroit ? C'est dorénavant possible via notre nouvelle '[banque de données juridiques IFJ Lex](#)', dans laquelle nous rassemblons toutes les informations provenant de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex'. Cette banque de données vous permettra de consulter les versions précédentes de la lettre d'information juridique ainsi que les informations et documents y figurant.

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.

Tables des matières

Actualités des hautes juridictions	4
1. Cour de justice.....	4
2. Cour constitutionnelle.....	7
3. Cour de cassation	8
Nieuws uit de hoven en rechtbanken	9
1. Hof van Beroep te Antwerpen.....	9
2. Conseil d’Etat.....	9
Universités – Barreaux – Associations - Autres	9
1. Barreaux	9
2. Autres	10
Actualités du Parlement.....	11
1. La justice et la Chambre des représentants	11
2. Autres législations - liens utiles	12
Contact	12

Actualités des hautes juridictions

1. Het Europees Hof voor de Rechten van de Mens (EHRM)

(<http://www.echr.coe.int>)

Nieuws van het EHRM

Deze maandelijkse publicatie in het Engels en Frans bestaat uit samenvattingen van zaken die zowel van bijzonder belang zijn als informatie over de werkzaamheden en publicaties van het Hof

- [ECHR Information Note n°249](#)

2. Cour de justice (www.curia.europa.eu)

Lettre d'information de la Cour de justice

Il s'agit d'une lettre d'information périodique de la Cour de justice de l'Union européenne présentant certaines affaires pendantes et reprenant les points-clés des arrêts et des conclusions.

- [Lettre d'information 19 – 23 avril 2021](#)
- [Lettre d'information 12 au 16 avril 2021](#)
- [Nieuwsalerts 29 avril 2021](#)
- [Nieuwsalerts 20 avril 2021](#)
- [Nieuwsalerts 14 avril 2021](#)

Sélection d'arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour

Arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour avec mise en évidence des affaires pour lesquelles la Belgique est partie.

- [C-152&2018/20](#) – Conclusions du 22/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Loi applicable aux obligations contractuelles – Règlement (CE) no 593/2008 – Choix de la loi par les parties – Contrats individuels de travail – Travailleur qui accomplit son travail dans plusieurs États membres – Lieu de travail habituel – Dispositions auxquelles il ne peut être dérogé par accord – Notion – Salaire minimal
- [C-30/20](#) – Conclusions du 22/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Règlement (UE) no 1215/2012 – Compétences spéciales – Article 7, point 2 – Compétence en matière délictuelle ou quasi délictuelle – Lieu où le fait dommageable s'est produit – Lieu de la matérialisation du dommage – Demande en réparation du préjudice causé par une entente déclarée contraire à l'article 101 TFUE et à l'article 53 de l'accord sur l'Espace économique européen – Désignation directe de la juridiction compétente – Lieu de l'acquisition des biens – Lieu du siège social – Faculté pour les États membres d'instaurer une concentration des compétences

- [C-896/19](#) – Arrêt du 20/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Article 2 TUE – Valeurs de l'Union européenne – État de droit – Article 49 TUE – Adhésion à l'Union – Non-régression du niveau de protection des valeurs de l'Union – Protection juridictionnelle effective – Article 19 TUE – Article 47 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Champ d'application – Indépendance des juges d'un État membre – Procédure de nomination – Pouvoir du Premier ministre – Participation d'une commission des nominations judiciaires
- [C-824/19](#) – Conclusions du 22/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Égalité de traitement en matière d'emploi et de travail – Discrimination fondée sur le handicap – Directive 2000/78/CE – Exercice de l'activité de juré de jugement professionnel par une personne atteinte de cécité dans le cadre d'une procédure pénale – Article 4, paragraphe 1 – Exigence professionnelle essentielle et déterminante pour l'exercice de l'activité de juré – Règles de procédure pénale – Article 5 – Aménagements raisonnables – Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Article 47 – Droit à un procès équitable – Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées – Article 13 – Accès à la justice
- [C-665/20 PPU](#) – Conclusions du 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Procédure préjudicielle d'urgence – Coopération judiciaire en matière pénale – Mandat d'arrêt européen – Décision-cadre 2002/584/JAI – Remise des personnes recherchées aux autorités judiciaires d'émission – Article 4, point 5 – Motifs de non-exécution facultative – Personne recherchée ayant été définitivement jugée pour les mêmes faits par un pays tiers – Principe ne bis in idem – Condamnation ayant été subie ou ne pouvant plus être exécutée
- [C-729/19](#) – Arrêt van 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière civile – Reconnaissance et exécution des décisions en matière d'obligations alimentaires – Règlement (CE) no 4/2009 – Champ d'application ratione temporis – Article 75 – Décisions rendues par une juridiction d'un État membre avant l'adhésion à l'Union européenne
- [C-564/19](#) – Conclusions du 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière pénale – Droit à l'information dans le cadre des procédures pénales – Directive 2012/13/UE – Droit à l'interprétation et à la traduction – Directive 2010/64/UE – Droit d'assister à son procès dans le cadre des procédures pénales – Directive 2016/343/UE – Droit à un recours effectif et à un tribunal impartial – Article 47 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Article 267 TFUE – Recevabilité – Pourvoi dans l'intérêt de la loi contre une décision ordonnant un renvoi préjudiciel – Pouvoir de la juridiction supérieure de déclarer illégale cette décision
- [C-561/19](#) – Conclusions du 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Article 267, troisième alinéa, TFUE – Jurisdiction nationale dont les décisions ne sont pas susceptibles d'un recours juridictionnel de droit interne – Obligation de renvoi préjudiciel – Portée – Exceptions et critères de l'arrêt CILFIT e.a.
- [C-508/19](#) – Conclusions du 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Article 2, article 4, paragraphe 3, article 6, paragraphe 3, et article 19, paragraphe 1, second alinéa, TUE – Article 267 TFUE – Article 47 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – État de droit – Protection juridictionnelle effective – Principe d'indépendance des juges – Nomination au poste de juge de la Cour suprême par le président de la République sur proposition du Conseil national de la magistrature – Lancement de la procédure de recrutement sans contreseing ministériel – Juge nommé malgré un recours dirigé contre la résolution de ce Conseil et une procédure de renvoi préjudiciel – Demande visant à faire constater qu'il n'y a pas de relation de travail entre un tel juge et le Sąd Najwyższy (Cour suprême) – Primauté du droit de l'Union
- [C-487/19](#) – Conclusions du 15/4/2021 - Demande de décision préjudicielle – Article 2, article 6, paragraphes 1 et 3, ainsi qu'article 19, paragraphe 1, second alinéa, TUE – Article 267 TFUE – Article 47 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – État de droit – Protection juridictionnelle effective – Tribunal établi par la loi – Principe

d'indépendance des juges – Nomination au poste de juge à la Cour suprême par le Président de la République sur proposition émanant du Conseil national de la magistrature – Juge nommé en dépit de l'existence d'un recours pendant devant une juridiction nationale compétente contestant la résolution du Conseil national de la magistrature proposant la nomination dudit juge et d'une décision de justice ordonnant de suspendre l'exécution de cette résolution

- [C-221/19](#) – Arrêt du 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière pénale – Décision-cadre 2008/909/JAI – Article 8, paragraphes 2 à 4 – Article 17, paragraphes 1 et 2 – Article 19 – Prise en compte, aux fins d'un jugement global, d'une condamnation prononcée dans un autre État membre et qui doit être exécutée dans l'État membre où ce jugement est rendu – Conditions – Décision-cadre 2008/675/JAI – Article 3, paragraphe 3 – Notion d'"influer sur une décision de condamnation ou sur son exécution" qui doit être prise en compte à l'occasion d'une nouvelle procédure pénale engagée dans un État membre autre que celui où cette décision a été prononcée
- [C-62/20 \(affaire belge\)](#) – Arrêt du 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Règlement (CEE) no 2658/87 – Union douanière – Tarif douanier commun – Classement tarifaire – Nomenclature combinée – Positions tarifaires – Positions 4407 et 4409 – Planches de bois rabotées, dont les quatre coins ont été légèrement arrondis sur toute la longueur de la planche
- [C-194/19 \(affaire belge\)](#) – Arrêt du 15/4/2021 - Renvoi préjudiciel – Règlement (UE) no 604/2013 – Détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale – Article 27 – Voie de recours – Prise en compte d'éléments postérieurs à la décision de transfert – Protection juridictionnelle effective

Décisions de renvoi à la CJUE émanant de magistrats belges et étrangers (questions préjudicielles)

- [Juridiction de renvoi : Tribunal du travail de Liège](#)

Date de la décision de renvoi : 8 février 2021

Date de dépôt : 15 février 2021

Un recours organisé en droit interne au bénéfice d'un demandeur d'asile invité à faire examiner sa demande de protection internationale dans un autre État membre ne présentant aucun caractère suspensif et ne pouvant acquérir un tel caractère qu'en cas de privation de liberté en vue du transfert imminent constitue-t-il un recours effectif au sens de l'article 27 du règlement dit Dublin III ?

Le recours effectif prévu à l'article 27 du règlement dit Dublin III doit-il s'entendre comme s'opposant uniquement à la mise en œuvre d'une mesure de transfert contraint durant l'examen du recours dirigé contre ladite décision de transfert ou comme portant interdiction de toute mesure préparatoire à un éloignement, comme le déplacement dans un centre assurant la mise en place d'un trajet de retour à l'égard des demandeurs d'asile invités à faire examiner leur demande d'asile dans un autre pays européen ?

[Ordonnance de la Cour de Justice de l'Union européenne du 26 mars 2021](#)

- [Juridiction de renvoi : Hof van beroep te Brussel](#)

Date de la décision de renvoi : 24 février 2021

Date de dépôt : 2 mars 2021

1. Convient-il d'interpréter l'article 12, paragraphe 2, de la directive 2002/58/CE "vie privée et communications électroniques", lu en combinaison avec l'article 2, point f), de cette directive et avec l'article 95 du règlement général sur la protection des données, en ce sens qu'il permet à une autorité de contrôle nationale d'exiger le "consentement" d'un abonné, au

sens du règlement général sur la protection des données, pour la publication de ses données à caractère personnel dans les annuaires et services de renseignements téléphoniques accessibles au public, tant ceux de l'opérateur lui-même que ceux des fournisseurs tiers, en l'absence de législation nationale contraire ?

2. Convient-il d'interpréter le droit à l'effacement prévu à l'article 17 du règlement général sur la protection des données en ce sens qu'il s'oppose à ce que la demande de retrait des annuaires et services de renseignements téléphoniques accessibles au public formulée par un abonné soit qualifiée par une autorité de contrôle nationale de demande d'effacement au sens de l'article 17 du règlement général sur la protection des données ?

3. Convient-il d'interpréter l'article 24 et l'article 5, paragraphe 2, du règlement général sur la protection des données en ce sens qu'ils s'opposent à ce qu'une autorité de contrôle nationale déduise de l'obligation de responsabilité qui y est inscrite que le responsable du traitement doit prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour informer les responsables du traitement tiers – à savoir, le fournisseur de services téléphoniques et les autres fournisseurs d'annuaires et de services de renseignements téléphoniques auxquels il a fourni des données de ce responsable du traitement – du retrait du consentement de la personne concernée, conformément à l'article 6, lu en combinaison avec l'article 7, du règlement ?

4. Convient-il d'interpréter l'article 17, paragraphe 2, du règlement général sur la protection des données en ce sens qu'il s'oppose à ce qu'une autorité de contrôle nationale ordonne à un fournisseur d'annuaires et de services de renseignements téléphoniques accessibles au public auquel il est demandé de [Or. 25] ne plus publier les données d'une personne, de prendre des mesures raisonnables afin d'informer les moteurs de recherche de cette demande d'effacement des données ?

- [Juridiction de renvoi : Tribunal du travail de Liège](#)

Date de la décision de renvoi : 22 février 2021

Date de dépôt : 4 mars 2021

1) Un recours organisé en droit interne au bénéfice d'un demandeur d'asile invité à faire examiner sa demande de protection internationale dans un autre État membre ne présentant aucun caractère suspensif et ne pouvant acquérir un tel caractère qu'en cas de privation de liberté en vue du transfert imminent constitue-t-il un recours effectif au sens de l'article 27 du règlement dit Dublin III4 ?

2) Le recours effectif prévu à l'article 27 du règlement dit Dublin III doit-il s'entendre comme s'opposant uniquement à la mise en œuvre d'une mesure de transfert contraint durant l'examen du recours dirigé contre ladite décision de transfert ou comme portant interdiction de toute mesure préparatoire à un éloignement, comme le déplacement dans un centre assurant la mise en place d'un trajet de retour à l'égard des demandeurs d'asile invités à faire examiner leur demande d'asile dans un autre pays européen ?

[Ordonnance de la Cour de Justice de l'Union européenne du 26 mars 2021](#)

3. Cour constitutionnelle (<http://www.const-court.be/>)

Arrêts de la Cour constitutionnelle

- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 22 avril 2021](#)
- [Arrêts de la Cour constitutionnelle – 1^{er} avril 2021](#)

4. Cour de cassation

(https://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/cours_et_tribunaux/cour_de_cassation)

Libercas : actualités de la Cour de cassation

Libercas contient les sommaires des arrêts de la Cour de cassation publiés, classés selon la liste des mots-clés de la Cour

- [Libercas mars 2021](#)

Arrêts de la Cour de cassation sous la loupe

Mars 2021	<p>Nouveau moteur de recherche Juportal À partir du 15 décembre 2020, Jurejuridat ne sera plus accessible via un ordinateur en dehors du réseau du SPF Justice. Toutefois, la jurisprudence belge qui y est incluse reste consultable. Un nouveau moteur de recherche très performant est disponible : JUPORTAL. Vous pouvez y accéder via https://juportal.be.</p> <ul style="list-style-type: none">• Cass. 9 mars 2021, P.20.1171.N (NL) Peine – Autres peines - Confiscation• Cass. 11 mars 2021, C.18.0552.F Pret• Cass. 16 mars 2021, P.20.1328.N (NL) Réhabilitation• Cass. 16 mars 2021, P.20.1123.N (NL) Motifs des jugements et arrêts - pas de conclusions - Matière répressive (y compris les boissons spiritueuses et les douanes et accises)• Cass. 23 mars 2021, P.201189.N (NL) Peine – Concours – Concours idéal
-----------	--

Arrêts et conclusions importants de la Cour de cassation

- [Aperçu des arrêts et conclusions de la Cour de Cassation en 2020 \(NL\)](#)

Rapport annuel de la Cour de Cassation

- [Rapport annuel 2020 de la Cour de Cassation](#)

Nieuws uit de hoven en rechtbanken

1. Hof van Beroep te Antwerpen

Aperçu de la Cour d'appel d'Anvers

Aperçu de la documentation récemment publiée concernant la législation, la doctrine, la jurisprudence en matière de droit pénal de la Cour d'appel d'Anvers.

- [163ième édition \(février 2020 - mars 2021\) \(NL\)](#)

2. Conseil d'Etat (www.raadvst-consetat.be)

Avis

- [Avis du Conseil d'Etat sur la Loi Pandémie \(7 avril 2021\)](#)

Newsletter juridique Eric Beaucourt

Aperçu de la législation de la justice de 2015 à décembre 2020 dans l'ordre inverse, donc la loi la plus récente en haut.

- [Aperçu Législation justice 2015-2020 \(NL\)](#)

Universités – Barreaux – Associations - Autres

1. Barreaux

Barreau d'Anvers

Lettre d'information « Prometheus législation » issue de la bibliothèque et du service d'étude reprenant des activités du barreau d'Anvers. La lettre d'information donne un aperçu de la législation

et de la jurisprudence concernant le droit public, civil, judiciaire, commercial, économique, pénal, fiscal et social.

- [Prometheus législation – 24 mars - 6 avril 2021 \(NL\)](#)

Lettre d'information « Prometheus Advocatuur et bibliotheek » provenant de la bibliothèque et du service d'étude reprenant les activités du barreau d'Anvers

- [Prometheus advocatuur & bibliotheek 10 - 31 mars 2021 \(NL\)](#)

2. Autres

Sélection d'arrêts de la CJUE par Rechtspraak.nl

Aperçu global de la jurisprudence européenne

- [Rechtspraak Europa \(avril 2021\)\(NL\)](#)

RNC Justice & Démocratie

En collaboration avec l'IFJ, la KU Leuven (LINC) & la Kazerne Dossin, le RNC Justice et Démocratie a demandé à trois magistrats de leur faire part de leur expérience dans la poursuite des crimes les plus abjects et abominables, dont le crime de génocide. Retrouvez le documentaire (Justice après génocide. 3 magistrats racontent. Si c'est là, c'est ici, Série 3) complet sur leurs réseaux sociaux.

- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)
- [Youtube](#)

Revue juridique

Parquet-général de Bruxelles

Doctrine sélectionnée par la Cour d'appel de Bruxelles. Ce recueil peut servir de référence lors d'une demande d'une copie d'un article de doctrine auprès de la Bibliothèque du SPF Justice via l'adresse mail biblio.fod-spf@just.fgov.be.

Doctrine du Parquet général de la Cour d'appel de Bruxelles

Aperçu des articles parus dans des revues juridiques, disponibles à la bibliothèque du parquet

- [Février 2021](#)
- [Mars 2021](#)

Actualités du Parlement

1. La justice et la Chambre des représentants

Compte-rendu de la Commission justice

Le « Compte-rendu analytique » est un résumé des débats

- [Compte-rendu intégral du 21 avril 2021](#)
- [Compte-rendu intégral du 31 mars 2021](#)

Questions et réponses parlementaires (3ième session de la 55e législature)

Divers projets de loi et questions d'actualité destinés au gouvernement au sein de la commission de la Justice

- [Questions et réponses \(4 mars 2021\)](#)
- [Questions et réponses \(25 février 2021\)](#)

2. Autres législations - liens utiles

Liens statiques

- [Justel](#)
- [lubel](#)

Important : En ce qui concerne l'utilisation de Jure-Juridat :

- [Le nouveau moteur de recherche JUPORTAL remplace Jure-Juridat](#)
- [Moniteur belge](#)
- [Collège des cours et tribunaux](#)
- [Collège du Ministère public](#)
- [Senlex](#)
- [European Public Prosecutor's Office](#)

Contact

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.

L'IFJ est actif sur Twitter

Dorénavant, l'IFJ est également actif sur Twitter. Par ce canal, nous souhaitons d'une part faire connaître notre offre de formations auprès de groupes cibles spécifiques qui ne sont pas actuellement magistrats professionnels et membres du personnel judiciaire, et d'autre part diffuser des informations générales comme l'IFJ Lex, le rapport annuel ou d'autres mises à jour telles que mesures contre le coronavirus.

Vous pouvez suivre notre compte Twitter ici: https://twitter.com/igo_ifj